recettes rapportent quelque chose, une somme de \$4,500,000 sera nécessaire. ainsi qu'il suit:

Achat des stations Marconi de transmission et de réception radio-	
phoniques et outillage connexe	\$2,500,000
Achat de l'immeuble Marconi, y compris les modifications requises	
et le transfert d'un certain outillage de communications par	
câbles et sans fil, reliant l'immeuble des Canadian Pacific	
Telegraphs à l'immeuble Marconi	350,000
Biens de la Cable and Wireless, Limited, au Canada	700,000
Imprévus (11 p. 100), y compris une allocation en vue de toute	
adjudication qui pourrait être faite pour le fonds de com-	
merce	450,000
Fonds de roulement	500,000

\$4,500,000

M. McLure: J'aimerais poser une question. Cela veut-il dire que la Canadian Marconi Company ferme ses portes?

L'hon. M. CHEVRIER: Non, la Canadian Marconi Company poursuivra ses opérations, pour ce qui est de son exploitation de stations radiophoniques ou de sa fabrication d'appareils radiophoniques, mais elle cessera d'exploiter un service de télécommunications extérieures.

Le témoin:

- X Composition et fonctions du Commonwealth Telecommunications Board
 - 1. Le Conseil se composera des membres suivants, qui seront nommés:
 - a) Un, le président, conjointement par les gouvernements signataires.
 - b) Un, par chacun des gouvernements signataires séparément.
 - c) Un, par le gouvernement du Royaume-Uni, pour représenter le Commonwealth britannique et les Territoires de l'Empire non directement représentés par d'autres membres.

2. Le Conseil servira d'organisme consultatif et formulera des recommandations quant à:

- a) L'établissement de principes communs, régissant les télécommunications, y compris les tarifs;
- b) La coordination et l'extension des services de communication sans fil et par câble du Commonwealth;
- c) L'agencement, de concert avec les autorités intéressées, de la partie des télécommunications qui est directement liée à la défense du Commonwealth:
- d) La coordination et la conduite des recherches;
- e) La tenue de négociations avec les directeurs de services étrangers de télécommunications, si les gouvernements du Commonwealth l'invitent à le faire.

XI Représentation au sein du Conseil

1. De 1945 à 1947, le Canada fut représenté auprès du Commonwealth Communications Council par M. W. A. Rush, ci-devant régisseur de la radio. En 1948, M. J. H. Tudhope, ancien directeur du mouvement à Air-Canada, succéda à M. Rush. Notre délégation a augmenté à mesure que l'étude de problèmes particulièrement importants l'exigeait. Le commandant C. P. Edwards, sousministre de l'aviation, assista aux séances du Conseil tenues en mai 1948,